United Nations Nations Unies

United Nations Office at Geneva

DEMANDE D'INFORMATION (DI)

Cette DI est placée au nom de UNOG. L'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité du contenu des informations fournies est la responsabilité de United Nations Office at Geneva. Vous êtes donc prié d'adresser toutes vos questions sur cette DI à United Nations Office at Geneva en utilisant le numéro de fax ou l'adresse e-mail fourni ci-dessous.

Sujet de la DI :
Fournisseurs de services multi-Techniques

Date de la DI : 19 February 2024 **Date limite de réception de la DI :** 19 March 2024

Numéro de la DI : RFIUNOG22398

Pays/Territoire bénéficiaire : Switzerland

Commodité/catégorie de Service : Services Professionnels

Soumission de la DI à l'attention de : Songül Ozbas

Numéro de Fax :

Adresse E-mail : songul.ozbas@un.org

Code UNSPSC :
72000000 - Building and Facility Construction and Maintenance Services
72102900 - Facility maintenance and repair services
72103300 - Infrastructure maintenance and repair services
72102100 - Pest control
72101509 - Fire protection system and equipment maintenance or repair service
72101508 - Floor cleaning services
72101507 - Building maintenance service
72101505 - Locksmith services
72101500 - Building maintenance and repair services

DESCRIPTION DES EXIGENCES

L'ONUG souhaite recevoir des informations des prestataires de services multi-techniques pour gérer ses différents services techniques dans les domaines suivants :
• Chauffage, ventilation et air conditionné
• Plomberie et assainissement
• Installations Haute et Basse Tension
• Sécurité incendie et protection
• Maintenance et entretien d'installations spécifiques
• Travaux électriques
• Gestion de l'énergie
• Services de déménagement (transports/déménageurs)
• Nettoyage
. jardinage
• Réparations de bâtiments (serruriers, menuiserie, maçonnerie)

Merci de nous envoyer une présentation de votre société incluant ces différentes informations:
- description de votre entreprise (date de création, nombre d'employés,…)
- services & produits proposés

ONUG seeks to receive information regarding multi-technical service contractors to handle its various technical services in the following areas:
• Heating Ventilation and Air Conditioning
• Plumbing and Sanitation
• High and Low voltage installations
• Fire safety and Protection
• Maintenance and upkeep of specific installations
• Electrical works
• Energy Management
• Moving services (transports / movers)
• Cleaning and gardening
• Building repairs (locksmiths, carpentry, masonry)

CRITÈRES SPÉCIFIQUES / INFORMATIONS

Please note the following:
1. All costs for preparing a response for the RFI must be covered by the vendor.
2. This RFI is a separate and independent process.
3. Information received in response to the RFI will only be used by the UN for internal planning purposes. All responses will be kept strictly confidential and only authorized personnel will have access to it.
4. The response to this RFI will not be used to pre-qualify vendors.
5. The provided information will not be contractually binding to the vendor.
6. To keep response formats consistent, the responses must be in a PDF document.

Veuillez prendre note de ce qui suit :
1. Tous les coûts liés à la préparation d'une réponse à la Demande d'Information (DI) doivent être couverts par le fournisseur.
2. Cette DI est un processus distinct et indépendant et n'est pas une sollicitation.

3. Les informations reçues en réponse à laDII ne seront utilisées par l'ONU qu'à des fins de planification interne. Toutes les réponses resteront strictement confidentielles et seul le personnel autorisé y aura accès.
4. La réponse à cette DI ne sera pas utilisée pour présélectionner les fournisseurs.
5. Les informations fournies ne sont pas contractuelles pour le vendeur.
6. Pour que les formats de réponse restent cohérents, les réponses doivent être transmis dans un document PDF.

REMARQUE

Les informations relatives aux appels d'offres pour le système d'achat des Nations Unies sont **disponibles gratuitement** à l'adresse suivante : https://www.ungm.org/Public/Notice

Seul le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies (UNGM) a été autorisé à percevoir une commission minime auprès des fournisseurs souhaitant recevoir automatiquement des avis de marché ou des Appels à Manifestation d'Intérêt. Les fournisseurs intéressés par ce service d'alerte aux offres sont invités à s'abonner sur http://www.ungm.org

Les fournisseurs intéressés à participer à un potentiel futur processus de sollicitation doivent compléter et renvoyer le formulaire de réponse du fournisseur de cette Demande d'Information, électroniquement (via le lien disponible à la page suivante) avant la date limite indiquée ci-dessus.

RÉPONSE DU FOURNISSEUR

AVIS

- Les entreprises ne peuvent participer aux sollicitations du Secrétariat de l'ONU qu'après s'être inscrites (gratuitement) sur UNGM le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies (www.ungm.org).
- Les Nations Unies vous demandent de vérifier que votre compagnie est enregistrée sous son nom **légal complet** sur le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies (www.ungm.org) et que, sur le même site, vous avez bien soumis votre application pour l'enregistrement en sélectionnant **le Secrétariat de l'ONU** ceci afin que vous puissiez participer à toute sollicitation éventuelle résultant de cette Demande d'Information.
- Bien que les sociétés peuvent participer à des sollicitations une fois leur enregistrement réalisé au niveau Basique, nous recommandons vivement que l'enregistrement soit effectué au **niveau 1** auprès du Secrétariat de l'ONU avant même de répondre aux appels d'offres.
- Il est rappelé aux entreprises les restrictions d'emploi d'anciens membres du personnel de l'ONU qui ont été impliqués dans le processus d'approvisionnement au cours de leurs trois dernières années de service conformément à ST/SGB/2006/15, y compris (a) employer ce personnel pendant un an après la séparation de service et (b) permettre à ce personnel de communiquer avec le personnel actif de l'ONU ou de comparaître devant lui pour des questions liées au processus d'approvisionnement pendant deux ans après la cessation de service. La violation des dispositions de ST/SGB/2006/15 peut entraîner la suspension de l'enregistrement de l'entreprise en tant que fournisseur de l'ONU.

VEUILLEZ NOTER : vous pouvez exprimer votre intérêt pour cette DI électroniquement à l'adresse suivante :
https://www.un.org/Depts/ptd/node/add/interest-expressed?EOI=RFIUNOG22398

En cas de difficulté lors de la soumission électronique, merci de contacter directement songul.ozbas@un.org pour plus de renseignements.

INSTRUCTIONS POUR SOUMETTRE UNE DI

1) Enregistrement en tant que fournisseur auprès des Nations Unies

Les fournisseurs intéressés à satisfaire à l'exigence décrite ci-dessus doivent être enregistrés auprès du Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies (www.ungm.org) avec le Secrétariat de l'ONU afin de pouvoir participer à toute sollicitation. Des informations sur le processus d'inscription sont disponibles à l'adresse suivante : https://www.un.org/Depts/ptd/vendors.

Critères d'éligibilité
Pour être éligible à l'enregistrement auprès de l'ONU, vous devez déclarer que :

A. Votre société (ainsi que toute société mère, filiale ou sociétés affiliées) n'est pas cotée ou associée à une entreprise ou une personne listée dans :

   I. le Compendium des listes de sanctions du Conseil de sécurité des Nations Unies (https://www.un.org/securitycouncil/content/un-sc-consolidated-list), ou

   II. sur le site Web IIC Oil for Food List ou, s'il figure sur la liste, cela a été divulgué à la Division des achats des Nations Unies par écrit.

B. Votre société (ainsi que toute société mère, filiale ou sociétés affiliées) n'est pas actuellement supprimée ou suspendue par les Nations Unies ou toute autre organisation des Nations Unies (y compris la Banque mondiale) ;

C. Votre entreprise (ainsi que toute société mère, filiale d'entreprise affiliée) n'est pas sous enquête formelle, ou n'a pas été sanctionnés au cours des trois (3) années précédentes par une autorité nationale d'un pays Membre de l'ONU pour avoir pratiqué ou s'être engagé dans des pratiques interdites, y compris mais sans être limitées à : la corruption, la fraude, la coercition, la collusion, l'obstruction ou toute autre pratique contraire à l'éthique ;

D. Votre entreprise n'a pas déclaré faillite, n'est pas engagée dans une procédure de faillite ou une mise sous séquestre, et qu'il n'existe pas de jugement ou d'action judiciaire en cours à l'encontre de votre entreprise qui pourrait compromettre les opérations de votre entreprise dans un avenir prévisible ;

E. Votre entreprise n'emploie pas, ni ne prévoit employer, une ou plusieurs personnes qui sont, ou ont été, un membre du personnel de l'ONU au cours de l'année précédente, si ledit membre du personnel des Nations Unies a ou a déjà eu des relations professionnelles avec le fournisseur en tant que membre du personnel de l'ONU au cours des trois dernières années de service auprès de l'ONU (conformément aux restrictions des Nations Unies concernant l'après-emploi publiées dans le document ST/SGB/2006/15.)

F. Votre entreprise s'engage à ne pas se livrer à des pratiques interdites (y compris mais sans être limitées à : la corruption, la fraude, la coercition, la collusion, l'obstruction ou toute autre pratique contraire à l'éthique), avec l'ONU ou toute autre partie, et à mener ses activités de manière à éviter tout risque financier, opérationnel, d'atteinte à la réputation ou autre, pour l'ONU.

Pour les fournisseurs enregistrés : Les fournisseurs déjà inscrits sur UNGM, le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies du Secrétariat de l'ONU, doivent veiller à ce que les informations et la documentation (par exemple, les états financiers, adresses, nom du contact, etc.) fournies dans le cadre de leur enregistrement sont à jour dans UNGM. Veuillez vérifier et vous assurer que votre société est enregistrée sous son nom légal complet.

Pour les fournisseurs intéressés par l'enregistrement : Les fournisseurs non encore enregistrés doivent faire une demande d'inscription sur UNGM, le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies (http://www.ungm.org); les informations sur le processus d'inscription peuvent être trouvées au lien suivant https://www.un.org/Depts/ptd/vendors. Les fournisseurs qui n'ont pas terminé le processus d'enregistrement dans l'UNGM avant la date de clôture de la DI ne pourront pas être considérés comme éligibles pour participer aux éventuelles sollicitations du Secrétariat de l'ONU résultant de cette Demande d'Information. Nous recommandons vivement à toutes les entreprises de s'inscrire au moins au niveau 1 sur la liste du Secrétariat des Nations Unies avant de participer à toute sollicitation.

AVIS IMPORTANT : Toute inscription fausse, incomplète ou défectueuse d'un fournisseur peut entraîner le rejet de la demande ou l'annulation d'un enregistrement déjà existant.

2) <u>Processus de soumission de la DI</u>

Les fournisseurs intéressés à participer à l'éventuel processus de sollicitation prévu doivent transmettre leur Manifestation d'Intérêt pour United Nations Office at Geneva (UNOG) au plus tard à la date de clôture indiquée dans la présente déclaration d'intérêt. *<u>En raison du volume élevé de communications, UNOG n'est pas en mesure de délivrer un accusé de réception des DI.</u>*

Veuillez noter qu'aucun autre détail relatif à l'éventuelle sollicitation prévue ne peut être communiqué aux fournisseurs avant la publication des documents de sollicitation.
Cette DI est émise sous réserve des conditions contenues dans la page d'introduction des MI disponible à l'adresse https://www.un.org/Depts/ptd/rfi.